



formation illustration botanique | 2024•2025 • COMESTIBLES à La Générale •

Cette formation s'adresse tout spécialement aux débutants en dessin et à l'aquarelle.

Son programme hebdomadaire en 3 chapitres de 10 leçons (3x 25h) est conçu de manière à s'initier en douceur à l'art de l'illustration botanique.

objectifs | se familiariser avec l'observation botanique à travers l'étude des plantes comestibles & intégrer de manière progressive les techniques de base du dessin botanique, de l'aquarelle botanique puis de l'illustration botanique afin d'acquérir l'autonomie nécessaire sur ses projets d'illustration

lieu | La Générale, n°31 rue Gabrielle le Pan de Ligny à Nantes

horaires | lundi, de 18h à 20h30

matériel | la liste de fournitures est communiquée en début d'année

bon à savoir | votre carte d'adhérent donne droit à des réductions dans les boutiques de loisirs créatifs nantais

programme

- chapitre #01 | LE DESSIN BOTANIQUE | l'architecture & la lumière
- chapitre #02 | L'AQUARELLE BOTANIQUE | la couleur
- chapitre #03 | L'ILLUSTRATION BOTANIQUE | matières végétales & scénographie

coordonnées

nom

prénom

email

téléphone

vos pratiques & vos objectifs

.....

.....

tarif

formation complète	675 €	<input type="radio"/>
au chapitre	250 €	<input type="radio"/>
tarif réduit*		
formation complète	607 €	<input type="radio"/>
au chapitre	225 €	<input type="radio"/>
TOTAL	€	

droit à l'image

J'autorise l'atelier BOTANIQUE à utiliser et diffuser les photos de moi prises dans le cadre de l'atelier

modalités d'inscription

demande d'inscription | L'inscription à la formation COMESTIBLES est validée à la réception de la présente fiche d'inscription dûment renseignée, accompagnée du règlement correspondant et adressée à : Anaïs Beaupoux, atelier BOTANIQUE - 16 rue des bateaux lavoirs - 44000 Nantes.

règlement | Les règlements par chèque sont à adresser à l'ordre de l'atelier BOTANIQUE. L'inscription à l'année peut être réglée en 3 fois, avec 3 chèques à remettre au moment de l'inscription et encaissés au début de chaque chapitre. règlement par virement possible : se renseigner auprès d'Anaïs.

changement de programme | Le montant de l'inscription au chapitre est déductible de celui de l'inscription à la formation complète. La cotisation à la formation complète est forfaitaire et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

* tarif réduit réservé aux étudiants & aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif